Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_13-DE

DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 22 octobre 2026

DATE DE CONVOCATION
16 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel BAUCHET, M. Alain BEAUNE, Mme Bernadette BERGER, M. Benjamin BONIN, Mme Catherine BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Martial MATHIRON), M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, Mme Jacqueline DALLA TORRE, M. Sébastien DONET, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Audrey DUPUIS, M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Dominique XOLIN), M. Jean-Marie FERREUX, M. Pascal GALAND, Mme Françoise GAUTHEROT, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Brigitte GOMIOT, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE – Arrivée à 18h20), Mme Aline GRANDJEAN, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE, M. Jérôme MASSON, M. Martial PARIZOT, M. Cédric PERRIER, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir de Mme Denis ALLEMAND), M. Sylvain PORCHEROT, M. Laurent POST, Mme Sarah ROUILLON, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, Mme Marie-Jo TROUSSEL.

Étaient absents : Mme Denise ALLEMAND (pouvoir à M. Emmanuel PONTILLO), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (absente de 18h00 à 18h20), M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Amélie BOUCHET-GELIN), M. Dominique XOLIN (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA).

Secrétaire de séance : Madame Françoise GAUTHEROT, 4ème Vice-présidente déléguée à la communication, à la mobilité.

Membres en exercice	45	Délibération n°22/10/2026/13
Présents	39	Objet : Présentation de l'offre de séjours Jeunesse - 2027
Pouvoirs	05	
Votants	44	

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_13-DE

Chaque année, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise propose aux familles du territoire une offre de séjours avec hébergement.

Il est rappelé qu'une plaquette annuelle va être distribuée, courant novembre, auprès de tous les enfants scolarisés en élémentaire sur le territoire, comprenant l'offre Enfance et Jeunesse.

Pour rappel, l'ensemble des tarifs énumérés sont basés sur un taux d'effort afin qu'ils correspondent aux ressources et à la composition des familles. De plus, une majoration de 15% sera appliquée pour les enfants ne résidant pas sur le territoire.

Conformément aux ambitions du Projet de Territoire sur le volet de l'écologie, l'offre globale « Séjours 2027 » traduira une volonté pédagogique d'éducation à l'environnement prononcée.

Séjours Hiver

L'intention éducative principale est de permettre la découverte des plaisirs de la montagne et des activités de plein air dans un cadre collectif, pour un prix accessible, en respectant le rythme et les besoins des différents publics.

Cependant, les conditions climatiques aléatoires des années passées ne permettent pas toujours de respecter une programmation centrée autour d'activités en lien avec la neige ; aussi, comme en 2026, le programme d'activités sera orienté, plus simplement, vers la découverte du Jura en hiver.

Ainsi, pour 2027, il est proposé différents séjours dans le Haut-Jura (39, à proximité de la station de Foncine-Le-Haut. Les différents groupes seront hébergés au sein du gîte Gentiane du Chalet Cyclamen à Chaux-Des-Crotenay.

Afin de répondre aux besoins des différentes tranches d'âge, différentes propositions sont faites pour l'Enfance :

- « Sensation Jura », à destination des jeunes de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans, du lundi 15 au vendredi 19 février 2027, soit 5 jours et 4 nuits.

Le séjour sera organisé en gestion libre. Les activités envisagées seront notamment :
- du biathlon laser ;
- du VTT ;
- de la luge d'été ;
- ou, selon les conditions d'enneigement, une initiation au ski alpin et de la luge ;
- des temps de convivialité, notamment une soirée raclette et des veillées.

Le coût maximum est estimé à 200,00 € (deux cents euros) par participant, comme en 2026.

Cette proposition permet de répondre aux éventuelles difficultés financières des familles tout en maîtrisant les ressources de la Communauté de Communes.

Séjour Printemps

Les séjours organisés durant les vacances de printemps ont une dominante culturelle, sportive et éducative. Il est donc proposé un séjour en gîte, au centre équestre la Bergerie en Côte d'Or (21) à Juillenay dans le Morvan :

- « Artistes en Selle ! », à destination des jeunes de 10 à 15 ans, du lundi 19 au vendredi 23 avril 2027, soit 5 jours et 4 nuits.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_13-DE

Le séjour sera organisé en gestion libre. Les activités seront articulées autour d'une thématique artistique et équestre et pourront notamment comprendre :

- de l'équitation, à poney ou double poney ;
- une activité artistique choisie par le groupe afin de préparer Festi'Jeunes ;
- la participation à Festi'Jeunes le vendredi 23 avril 2027 ;
- une visite ludique de la ville médiévale de Semur-En-Auxois ou du lac de Pont ;
- des veillées.

Le coût maximum est estimé à 210,00 € (deux cent dix euros) maximum par participant, comme en 2026.

Séjours été

Comme l'année précédente, il est proposé d'installer une base de loisirs au camping du Val d'Amour à Ounans dans le Jura (39), afin de permettre à plusieurs groupes de différentes tranches d'âge d'y séjourner soit :

Séjours « Indiana Jura »

- « Tribu Wayana », à destination des jeunes de 10 à 13 ans., du lundi 5 au vendredi 9 juillet 2027, soit 5 jours et 4 nuits.

Le séjour sera organisé en gestion libre. Les activités envisagées pourront notamment comprendre :

- du kayak, de la pêche ou du tir à l'arc ventouse ;
- des jeux en pleine nature dans la Forêt de Chaux ;
- des activités de baignade à la piscine ;
- des veillées sur le thème du séjour.

Le coût maximum est estimé à 210,00 € (deux cent dix euros) maximum par participant, comme en 2026.

Séjour « Sensations Jura » à destination des jeunes de 13 à 17 ans du lundi 12 au mardi 13 juillet 2027, soit 2 jours et 1 nuit.

Le séjour sera organisé en gestion libre. Les activités pourront notamment comprendre :

- de la pêche ;
- de l'Aqua torpille ;
- un grand jeu dans la Forêt de Chaux ;
- des veillées.

Le coût maximum est estimé à 90.00 € (quatre-vingt-dix euros) par participant.

Séjour 11/17 ans

Comme les années précédentes, il conviendrait d'autoriser les jeunes à construire deux projets de séjour d'été durant l'année avec l'équipe d'animation : l'un à destination des 11/13 ans, l'autre à destination des 14/17 ans. En effet, il apparaît actuellement que les besoins et certaines attentes de ces deux groupes d'âges nécessitent des projets différents, menés en petit collectif.

Les dates des séjours seront définies avec les jeunes et se situeront entre le 16 et le 28 août 2027.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_13-DE

Le coût de ces séjours 11/13 ans et 14/17 ans est estimé à 280,00 € (deux cent quatre-vingt euros) maximum, ces coûts étant estimés au plus large par prudence, en raison de l'inflation.

Vu l'avis favorable de la 9ème Commission (Jeunesse), réunie le 19 octobre 2026.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les projets de séjours 2027 Jeunesse, et leurs modalités, notamment tarifaires,

- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires, à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 22 octobre 2026

Signé électroniquement par : Patrice ESPINOSA
Date de signature : 05/11/2026
Qualité : Présidence de la Communauté

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER